

Banque Triodos

Exigences minimales

Exigences minimales

Depuis sa naissance en 1980, la Banque Triodos s'efforce, par ses activités, de créer une société qui protège et promeut la qualité de vie pour tous et qui place la dignité humaine au centre de ses préoccupations. La Banque Triodos permet aux particuliers, aux organisations et aux entreprises d'utiliser leur argent d'une manière qui profite aux personnes et à l'environnement. Elle favorise le développement durable en proposant à ses clients des produits financiers durables et des services de haute qualité.

Notre mission consiste à utiliser l'argent de manière réfléchie afin d'encourager les évolutions positives dans la société, tout en mettant l'accent sur la dignité humaine. Cette mission, qui a été la ligne directrice de la Banque Triodos tout au long de son histoire, a rencontré un écho important dans la société et au sein du secteur financier.

Portée du présent document

Les « exigences minimales » de la Banque Triodos définissent les exigences minimales absolues qu'elle applique dans l'ensemble de ses investissements directs et conventions de crédit. Elles reposent sur des externalités environnementales, économiques et sociales. Les exigences minimales constituent également le socle des critères d'acceptation pour les comptes courants et les comptes d'épargne des clients professionnels, pour les fournisseurs (et les fournisseurs de ceux-ci), ainsi que pour l'accueil des investisseurs et les relations que la banque entretient avec eux. L'application des exigences minimales repose sur le caractère raisonnable et la proportionnalité, l'objectif principal étant de ne pas imposer d'exigences excessives à nos plus petits clients.

Toutes les parties avec laquelle la Banque Triodos entretient des relations sont tenues de respecter les exigences minimales de la banque (ou l'esprit de celles-ci).

Lorsqu'il est pertinent de tenir compte des relations d'un client (par exemple, dans la chaîne d'approvisionnement), ce point est spécifiquement mentionné dans les exigences minimales.

Les exigences minimales sont basées sur nos valeurs. Elles sont intégrées dans les processus de financement et d'investissement pour l'ensemble des activités financières de la Banque Triodos.¹ Lorsque cela est pertinent et possible, nous appliquons les normes sectorielles telles que, par exemple, les normes de performance de la Société Financière Internationale (IFC en anglais) qui visent les fonds d'inclusion financière et les projets d'énergie renouvelable dans les marchés émergents.

Lorsque nous faisons référence aux « entreprises » dans le présent document, ce terme englobe les clients professionnels, les institutions, les ONG, les fondations, les fournisseurs et d'autres organisations que nous finançons. En d'autres termes, il s'agit de l'ensemble des clients Business Banking, des clients investisseurs directs et des projets qui sont financés, ainsi que des entreprises cotées en Bourse financées par l'intermédiaire de fonds d'investissement dédiés.

Marché et activités principales

La Banque Triodos accomplit sa mission au travers de trois divisions principales : les activités d'épargne et de crédit de la Banque Triodos, active aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne, en Espagne et au Royaume-Uni ; Triodos Investment Management, une société d'investissement à impact active au niveau mondial, et le Triodos Regenerative Money Centre, dont l'objectif est de soutenir, grâce à des dons et des capitaux à effet catalytique, des initiatives qui jouent un rôle de pionnier ou de catalyseur, bâtissent des communautés et créent des changements favorables aux écosystèmes, aux personnes et à la société.

La Banque Triodos s'efforce d'accomplir sa mission de banque durable de trois manières différentes :

En tant que fournisseur de services axé sur des valeurs : les clients d'une banque en attendent non seulement des produits et services durables, mais aussi des prix justes et un service fiable. La Banque Triodos propose des produits et services dont l'objectif est de promouvoir le développement durable, et ce, dans le cadre de relations constructives et transparentes avec ses clients et les bénéficiaires de ses investissements.

En tant que banque et gestionnaire de fonds d'investissement privilégiant la relation avec le client : les services proposés par la Banque Triodos sont basés sur l'approfondissement et le développement de relations à long terme avec ses clients et les bénéficiaires de ses investissements. Différents canaux en ligne et hors ligne permettent d'entretenir ces relations, notamment des rencontres entre clients et collaborateurs de la banque dans ses bureaux ou lors d'événements communautaires. Nous construisons des relations à long terme avec les bénéficiaires des investissements via nos fonds. L'objectif de la Banque Triodos est de se constituer une large base de clientèle qui soit étroitement connectée à sa mission : une combinaison de clients privés et professionnels qui, tous, ont choisi de manière réfléchie la Banque Triodos comme partenaire financier. La manière exacte dont cela se concrétise varie d'un pays à l'autre : les services de la banque se sont, en effet, développés de différentes manières dans chacun des pays où elle est active, en fonction notamment du stade de développement des entités bancaires sur place.

¹ <http://www.triodos.com/download-centre>

En tant que pionnier de la finance durable : la Banque Triodos entend promouvoir une utilisation réfléchie de l'argent dans sa propre organisation, ainsi que dans l'ensemble du secteur financier. Elle stimule le débat public en tant que pionnière de la banque fondée sur des valeurs et de l'investissement à impact capable de transformer l'économie.

Notre stratégie

Financer le changement – Changer la finance

La Banque Triodos entend financer le changement et mettre l'argent au service de changements sociaux, environnementaux et culturels positifs. Pour s'assurer que son influence dans ces domaines soit positive, elle choisit d'investir dans des entreprises générant un impact positif et d'utiliser l'argent « réel » confié à la banque par les épargnants et les investisseurs. La Banque Triodos explore, en outre, de nouveaux modes et modèles de financement, ou de nouvelles façons de collecter de l'argent en faveur d'idées pionnières. Par ailleurs, la Banque Triodos a également pour objectif d'influencer le secteur financier pour qu'il « change la finance » en devenant plus transparent, diversifié et durable.

Fondamentalement, la Banque Triodos cherche à maximiser son impact positif, en acceptant la nécessité d'être rentable, mais seulement comme un moyen d'atteindre une finalité durable. Le profit peut être – et est largement – considéré comme un critère de performance des entreprises. Cependant, il ne dit rien de l'impact réel des produits, services et activités d'une entreprise.

La Banque Triodos met en relation les épargnants et les investisseurs désireux de changer le monde avec des entrepreneurs, des organisations et des entreprises durables dans des secteurs sélectionnés. Nous avons largement fait nos preuves en finançant des organisations qui contribuent à avoir un impact positif.

Environnement : la Banque Triodos estime que le profit ne doit pas se faire au détriment de l'environnement. C'est pourquoi nous aidons nos clients à générer une différence positive pour l'environnement que nous partageons toutes et tous.

Culture : la Banque Triodos considère que la culture est une force puissante de changement positif, qu'elle stimule la créativité et l'innovation dans les affaires et fournit des opportunités durables en termes de développement personnel.

Social : les entreprises à finalité sociale que nous finançons œuvrent à améliorer et enrichir la vie de millions de personnes. Elles s'attaquent aux inégalités et aux injustices, et développent ainsi des communautés fortes.

Notre approche

Parce qu'elle est une banque fondée sur des valeurs, l'approche de la Banque Triodos consiste à évaluer d'abord l'impact positif et négatif d'une activité avant toute décision de financement ou tout don, puis à en estimer le risque et le rendement.

L'impact, le risque et le rendement sont interconnectés de la manière suivante :

- **Impact** : nous voulons délivrer un impact durable. Lorsque nous parlons d'impact, nous nous intéressons au sens concret de nos actions pour les personnes et la planète, en particulier en ce qui concerne les opérations de financement et d'investissement. L'impact est l'effet que nos décisions financières ont sur le monde extérieur, non seulement au niveau transactionnel mais aussi au niveau des systèmes sociaux et écologiques. Cet impact peut être positif et/ou négatif. La Banque Triodos s'efforce d'obtenir des résultats positifs et, au travers de ses exigences minimales, elle cherche à éviter tout impact négatif.
- **Risque** : puisque notre point de départ est de délivrer un plus grand impact sur le long terme, il est essentiel que nous soyons financièrement résilients. C'est pourquoi nous nous concentrons sur le maintien d'un portefeuille de crédits et d'investissements qui soit, de manière constante, de haute qualité. En imposant des exigences minimales, nous excluons la plupart des risques en matière de durabilité, tels que définis par les régulateurs.
- **Rendement** : nous avons été en mesure de fournir des rendements stables et équitables sur une longue période. Les performances financières sont importantes à nos yeux car être une institution financière résiliente constitue un élément essentiel pour la réalisation de changements durables pérennes.

L'approche de la Banque Triodos visant à générer un impact positif comprend les points suivants :

- Identifier les activités, initiatives, entreprises, organisations et projets durables que la Banque Triodos est susceptible de financer, dans lesquels elle peut investir ou qu'elle est en mesure de soutenir par des dons ou des capitaux ayant un effet catalytique.
- Sélectionner les entreprises, les organisations et les projets qui auront l'impact social, culturel ou environnemental positif escompté.
- Évaluer les motivations des personnes liées à ces entreprises, organisations et projets, ainsi que la faisabilité de leurs objectifs et leur capacité à les réaliser.

- S'assurer que les clients, entreprises, organisations et projets que nous finançons respectent et continueront de respecter nos exigences minimales, minimisant ainsi leur impact négatif potentiel – selon les valeurs de la Banque Triodos – sur les personnes ou la planète.
- Financer et soutenir des entreprises, des activités et des projets solides répondant à des besoins clairement définis.

Produits et processus exclus

La finance durable impose de faire des choix : des choix délibérés à propos des activités ou secteurs que la Banque Triodos finance et dans lesquels elle investit, et de ce qui contribue réellement à un futur durable. Ce processus exige également de fixer des limites claires au sujet de ce que la banque peut financer. La Banque Triodos considère que certains investissements, produits, processus et activités sont incompatibles avec un avenir durable. Par conséquent, elle a adopté des exigences minimales qui détaillent clairement les produits, processus et activités dans lesquels la Banque Triodos ne souhaite absolument pas être impliquée.

La suite du présent document donne un aperçu de ces limites et comporte des exclusions (partielles) découlant logiquement de cette approche. Ces dernières sont décrites et regroupées par catégories au sein des thèmes suivants :

Dignité humaine

La Banque Triodos a défini des exigences minimales concernant l'alcool et le cannabis, les jeux d'argent, le tabac, les armes (santé et sécurité), les droits humains, les droits du travail, les minéraux de conflit et l'industrie du sexe.

Sensibilisation à la protection de la planète

La Banque Triodos a fixé des exigences minimales concernant les tests sur les animaux, l'élevage industriel et le bien-être animal, la pêche commerciale et l'aquaculture, le commerce des espèces menacées, la fourrure et les cuirs spéciaux (d'origine animale), la biodiversité, la déforestation, l'énergie, le génie génétique, les substances dangereuses, la contamination, les ressources naturelles et l'eau (environnement).

Sensibilisation à la gouvernance

La Banque Triodos a déterminé des exigences minimales concernant la comptabilité et les rémunérations, la corruption, la fiscalité et la violation de la législation.

Principes

La Banque Triodos privilégie une approche holistique, ce qui implique qu'il n'est pas toujours aisé de faire des choix. C'est pourquoi nous appliquons les principes suivants dans notre processus de diligence raisonnable et de prise de décision.

Tolérance zéro et seuils maximaux

Parmi les nombreuses ressources et les multiples produits que les entreprises utilisent, fabriquent ou vendent, certains ne correspondent pas aux ambitions de la Banque Triodos en matière d'impact positif.

Dans ce type de cas, la Banque Triodos distingue deux approches. D'une part, elle applique une politique de tolérance zéro pour toute implication dans des produits intrinsèquement non durables tels que les armes ou l'énergie nucléaire. Le fait de générer des revenus grâce à la production de tels produits entraîne l'exclusion de tout financement ou investissement. D'autre part, elle a défini des plafonds de revenus pour un certain nombre d'autres produits dans le but de limiter l'exposition à ceux-ci (par exemple, les produits du tabac). Une entreprise ou une activité qui dépasse le seuil fixé démontre un choix stratégique d'implication et est donc exclue de tout financement ou investissement. Pour les fonds d'inclusion financière qui sont proposés par Triodos Investment Management, nous appliquons les seuils maximaux sur le portefeuille de l'institution, plutôt que sur les revenus de celle-ci en raison de l'exposition indirecte. Ces fonds financent principalement des intermédiaires financiers et de plus en plus de petites et moyennes entreprises et de fintechs. Des directives plus détaillées sont fournies dans la section « Les politiques de la Banque Triodos dans la pratique ».

Exigences de précaution

La Banque Triodos applique également un principe de précaution (basé sur des normes existantes) pour minimiser le risque d'impact négatif. Cette approche est utilisée pour fixer des conditions préalables pour les entreprises actives dans des secteurs présentant des risques accrus en matière de durabilité, comme les violations des droits humains ou des niveaux élevés d'émissions de gaz à effet de serre. Les exigences de précaution consistent à apporter la preuve de l'existence de politiques, de programmes d'action² et de données de performance, grâce auxquels les entreprises/clients ou fournisseurs démontrent leur prise de conscience et leur volonté de prévenir et de gérer leur implication dans d'éventuelles controverses et dans les effets négatifs de leurs activités. Les entreprises qui ne respectent pas le principe de précaution requis peuvent être exclues de tout financement ou investissement. La Banque Triodos encourage ses relations d'affaires à mettre

² Les programmes d'action peuvent inclure, sans s'y limiter, la formation et l'éducation, des normes ou des directives spécifiques, des objectifs, des projets pour réduire/atténuer/prévenir les externalités, des dispositifs de mesure, etc., des mesures concrètes pour soutenir et appuyer les politiques.

en œuvre des plans de prévention. Lorsque la Banque Triodos s'appuie sur les cadres internationaux et les réglementations nationales, elle n'en continue pas moins d'appliquer son propre processus strict de diligence raisonnable et de sélection.

Proportionnalité

Toutes les entreprises que nous finançons ou dans lesquelles nous investissons font l'objet d'une analyse basée sur nos exigences minimales. Nous appliquons les exclusions sans préjudice pour l'ensemble des crédits et investissements directs. La Banque Triodos recourt au principe de précaution de manière proportionnelle et raisonnable, ce qui signifie que nous prenons en compte le type de client, de projet ou d'entreprise dans lequel nous investissons (par exemple, le volume et le type de produits), le contexte local et le type de financement. Nous appliquons également le principe de précaution de manière proportionnelle et raisonnable lorsque nous examinons les participations et les relations financières avec des tiers. La Banque Triodos entend éviter, par exemple, que les clients qui sont des PME ou des institutions de microfinance ne soient confrontées à des exigences politiques déraisonnables, basées sur des normes internationales ciblant les entreprises multinationales.

Controverses

Les entreprises qui ont édicté des normes correctes sont susceptibles, elles aussi, de se comporter de manière contraire à l'éthique, en ne respectant pas leurs propres normes. Elles peuvent être impliquées dans des litiges et des controverses liés à des sujets relatifs à la durabilité, ce qui compromet leur adéquation avec la mission de la Banque Triodos. Pour cette raison, les controverses font systématiquement partie de notre évaluation des entreprises (même lorsqu'elles ne sont pas spécifiquement mentionnées pour chaque sujet) et peuvent conduire à la rupture des relations commerciales ou à un désinvestissement. Des controverses graves ou fréquentes, par exemple en matière de pollution, peuvent conduire à la suppression de l'investissement ou du client des actifs de la Banque Triodos.

La section suivante se concentre sur trois thèmes – la dignité humaine, l'environnement et la gouvernance – qui sont associés aux exigences minimales de la Banque Triodos, en accord avec nos valeurs, nos convictions et nos lignes de conduite.

Dignité humaine

L'une des ambitions majeures de la Banque Triodos est de promouvoir la dignité humaine et de mettre l'accent sur la qualité de vie des personnes. Nous avons donc défini des exigences minimales relatives aux produits qui compromettent la dignité, la santé et la sécurité des personnes, ainsi qu'en matière de protection des droits humains et des droits du travail.

Santé et sécurité

La santé et la sécurité font partie intégrante de la qualité de vie. La Banque Triodos a défini des exigences minimales vis-à-vis des entreprises impliquées dans des produits ou services susceptibles de détériorer la santé des personnes ou d'en menacer la sécurité. Parmi ceux-ci figurent l'alcool, les jeux d'argent, la pornographie, le tabac et les armes.

Alcool et cannabis³

L'alcool et le cannabis provoquent une dépendance qui affecte le jugement, l'humeur et la coordination physique. La consommation (récréative) d'alcool ou de cannabis est susceptible d'avoir un impact grave sur la santé, le bien-être et la responsabilisation des individus. La consommation d'alcool est largement acceptée dans de nombreuses sociétés et considérée comme un élément important dans certaines activités sociales. Ce n'est, en revanche, pas le cas du cannabis, bien que son acceptation et sa légalisation soient en augmentation. Le fait de participer activement à la production, au marketing ou à la vente d'alcool ou de cannabis (récréatif) est considéré, par la Banque Triodos, comme une implication concrète dans un de ces deux domaines.

Nos convictions

- Chacun est libre de pratiquer les loisirs de son choix, y compris la consommation d'alcool ou de cannabis, dans la mesure où ces activités sont légales et n'affectent pas négativement d'autres personnes ou l'environnement.
- La consommation (excessive) d'alcool ou de cannabis a des effets négatifs sur la santé et le bien-être des individus, de leurs familles et de la société en général, et peut être particulièrement préjudiciable pour les enfants. La consommation d'alcool peut également engendrer des comportements antisociaux tels que la conduite en état d'ivresse.
- La santé des mineurs et des personnes vulnérables peut être affectée de manière disproportionnée par une consommation excessive d'alcool ou de cannabis.

3 Concernant le cannabis, nous nous référons à l'usage récréatif de cette substance, en particulier pour ce qui concerne sa composante THC.

- L'exigence minimale fixée par la Banque Triodos s'applique à la consommation récréative de cannabis légalisé et ne concerne pas l'usage médical du cannabis par des voies légales.

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos ne finance ni n'investit dans des entreprises impliquées dans la production et la distribution d'alcool et de cannabis sans assumer de responsabilité vis-à-vis de la consommation (abusive) de ces produits et de leur impact négatif sur le plan social.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- produisent ou vendent au détail des boissons alcoolisées ou du cannabis récréatif sans avoir adopté de mesures suffisantes visant à interdire la vente et la promotion de ces produits auprès des mineurs, la consommation d'alcool et de cannabis au volant, ainsi que la consommation excessive de ces produits. Le cas échéant, les entreprises sont tenues de mettre en place des programmes destinés à limiter ces effets négatifs.

En pratique : la Banque Triodos est susceptible d'investir dans une entreprise de la grande distribution (qui rencontre nos critères d'impact positif) si celle-ci dispose d'une politique de vente et de marketing responsable concernant l'alcool et les produits à base de cannabis, ainsi que de programmes d'action concrets pour soutenir et faire respecter ces politiques, par exemple un contrôle de l'âge des consommateurs. À l'inverse, nous n'exigeons pas une politique formelle en cas de financement d'un vignoble biologique, mais nous débattons de cette question avec nos emprunteurs.

Jeux d'argent

Participer à un jeu d'argent consiste à miser de l'argent ou des biens matériels avec l'intention d'en gagner davantage, le résultat de cette mise dépendant partiellement ou totalement du hasard. Les jeux d'argent constituent une problématique sociale car ils peuvent créer une dépendance, surtout lorsqu'ils reposent sur de faibles probabilités de gains.

Nos convictions

- Chacun est libre de pratiquer les loisirs de son choix, y compris les jeux d'argent, dans la mesure où ces activités sont légales et n'affectent pas négativement les joueurs eux-mêmes, d'autres personnes ou l'environnement. Une pratique excessive des jeux d'argent a des effets négatifs sur le bien-être des joueurs, de leurs familles et de la société en général.
- Certaines formes de jeux d'argent sont plus addictives que d'autres et présentent, dès lors, un risque plus élevé. Le risque de dépendance est généralement lié au temps qui s'écoule entre la mise et le résultat du jeu. Les joueurs dépendants éprouvent une souffrance personnelle et ont un

impact négatif sur leur famille et la société lorsqu'ils ne peuvent pas financer cette dépendance. Cette situation peut conduire à un niveau d'endettement élevé, à des vols et/ou à d'autres problèmes sociaux.

- Les entreprises qui tirent profit des jeux d'argent ont la responsabilité de gérer le risque que des personnes deviennent dépendantes de leurs produits ou services, et de protéger les jeunes contre la pratique des jeux d'argent interdits aux mineurs.

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos ne finance ni n'investit dans le secteur des jeux d'argent.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- développent, produisent, distribuent, vendent ou mettent sur le marché des produits liés aux jeux d'argent ou des services sur mesure destinés à l'industrie du jeu, à l'exception des activités ayant de fortes probabilités de gains et des loteries.⁴

En pratique : la Banque Triodos est susceptible d'investir dans une entreprise qui fournit des services Internet donnant accès à des jeux d'argent en ligne, mais pas dans une entreprise qui propose des produits liés aux jeux d'argent avec de faibles probabilités de gains.

Tabac

Les produits du tabac comprennent les cigarettes, les cigares, le tabac à pipe, les produits du tabac sans fumée (tabac à priser ou à chiquer), ainsi que les principaux composants nécessaires à la fabrication de ces produits, comme le papier à cigarettes, les arômes pour tabac et les filtres. La nicotine, le stimulant contenu dans le tabac, crée une forte dépendance.

Le fait de participer activement à la production, au marketing ou à la distribution de produits du tabac est considéré, par la Banque Triodos, comme une implication concrète dans ce domaine.

Nos convictions

- La consommation de tabac a de graves répercussions négatives sur la santé des utilisateurs, qu'il s'agisse de fumeurs actifs ou passifs. La consommation de tabac, et en particulier le tabagisme, provoque des maladies telles que le cancer et les maladies cardiovasculaires.
- Comme d'autres formes similaires d'agriculture, la culture du tabac peut contribuer aux problèmes environnementaux par l'utilisation généralisée de pesticides, l'utilisation de terres agricoles pour la production non alimentaire et de mauvaises conditions de travail.

⁴ Un seuil de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application.

- Les entreprises impliquées dans la production ou la vente de produits du tabac sont responsables de la prévention concernant l'usage abusif du tabac et de la réduction de ses effets négatifs sur la santé et la société.

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos ne finance ni n'investit dans l'industrie du tabac.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- produisent ou vendent les produits du tabac ;⁵
- commercialisent du tabac auprès de consommateurs mineurs ou sont sérieusement et/ou fréquemment impliquées dans des controverses liées au tabac.

En pratique : la Banque Triodos est susceptible d'investir dans un chaîne de supermarchés qui vend au détail de faibles quantités de tabac ou dans une institution de microfinance qui accorde un crédit occasionnel à un commerçant vendant des produits du tabac ou à un planteur de tabac, mais elle ne finance aucune entreprise fabriquant des produits du tabac.

Armes et minutions

L'armement est spécifiquement conçu pour permettre à certaines personnes de recourir à la force physique à l'encontre d'autres êtres humains, infrastructures ou animaux. Par « armes », l'on entend les armes conventionnelles, les armes non conventionnelles (telles que les armes nucléaires, chimiques et biologiques) et les systèmes complets d'armement.

Le terme « double usage » est fréquemment utilisé en relation avec l'armement. Les articles à double usage désignent les biens, logiciels et technologies qui peuvent avoir à la fois un usage civil et une application militaire, comme, par exemple, les véhicules ou les équipements de communication. Les services stratégiques comprennent la réparation et l'entretien de biens militaires ou à double usage, et l'enseignement de leur utilisation, ainsi que la livraison de certains types de logiciels.

Nos convictions

- Le recours aux armes entre en contradiction avec la mission de la Banque Triodos, raison pour laquelle nous ne finançons aucune entreprise qui en produit ou en commercialise. Tout en reconnaissant aux États démocratiques le droit de défendre leurs citoyens et de protéger leur sécurité intérieure, nous ne souhaitons pas, par principe, être impliqués dans l'industrie de l'armement.

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos ne finance ni n'investit dans des entreprises ou organisations qui produisent ou vendent des armes, des pièces spécifiquement conçues pour l'armement et des services liés à l'armement. En outre, elle ne finance

ni n'investit dans des institutions financières qui, elles-mêmes, financent de telles entreprises et organisations.

Les entreprises impliquées dans la production ou la vente de technologies à double usage font l'objet d'une enquête car leurs produits ne doivent pas être conçus dans le but d'employer, ou de contribuer à employer, la force physique à l'encontre de personnes ou d'animaux.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- produisent ou commercialisent des armes, des pièces spécifiquement conçues pour l'armement et/ou des services liés à l'armement. Cela concerne les armes conventionnelles et non conventionnelles telles que les armes nucléaires, chimiques et biologiques, ainsi que les systèmes complets d'armement (tolérance zéro) ;
- fournissent des services financiers aux entreprises qui produisent ou vendent des armes et des services liés à l'armement ;⁶
- détiennent des participations, réalisent des investissements par le biais de participations ou d'obligations, et/ou accordent des crédits à des entreprises impliquées dans les mines antipersonnel, les bombes à fragmentation, les armes biologiques, chimiques et/ou nucléaires.

En pratique : il est exclu que la Banque Triodos s'implique, par exemple, dans des supermarchés où l'on vend des armes. En outre, elle exige que les institutions financières dans lesquelles elle investit s'abstiennent de tout financement lié à l'armement.

Droits humains

Les droits humains sont les droits des personnes tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies (DUDH), qui stipule que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience, et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

Les droits humains sont universels et applicables à tous les êtres humains. Par le passé, la défense du respect de ces droits était principalement considérée comme une responsabilité étatique, mais, aujourd'hui, les entreprises ont également une responsabilité claire à cet égard.

La Banque Triodos s'appuie sur les principes de cadres normatifs tels que la DUDH, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et le Pacte mondial des Nations unies pour évaluer et sélectionner les entreprises et les relations d'affaires

⁵ Un seuil de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application.

⁶ Principalement les activités d'investissement et de services bancaires aux entreprises (secteur financier).

avant tout financement ou investissement, en tenant compte du principe de proportionnalité. En plus des réglementations nationales et des directives internationales, la Banque Triodos dispose de son propre processus strict de diligence raisonnable et de sélection. Comme la plupart de nos clients professionnels sont des petites et moyennes entreprises, nous appliquons nos propres politiques et les normes internationales sur la base et en proportion de la taille et des activités d'une entreprise.

Les relations d'affaires de la Banque Triodos sont tenues de respecter les normes en matière de droits humains, telles que définies par les organisations mentionnées ci-dessus, en particulier les droits des femmes, des membres de la communauté LGBTQIA+, des personnes en situation de handicap, des populations autochtones, des enfants et des autres groupes qui risquent davantage de voir leurs droits fondamentaux bafoués. Les droits humains sont universels, indivisibles et interdépendants. La Banque Triodos ne financera pas une quelconque implication dans leur violation, le respect des droits de l'homme étant l'une de ses valeurs clés.

Nos convictions

- Il est de la plus haute importance que les entreprises respectent les droits humains, à la fois dans le cadre de leurs activités et dans leurs sphères d'influence, ce qui comprend :
 - leurs propres opérations
 - les partenaires commerciaux et les fournisseurs (voire la totalité de la chaîne d'approvisionnement ultérieure lorsque cela est possible)
 - les clients
 - les communautés d'accueil
 - l'interaction avec les gouvernements (locaux).
- Les entreprises ne doivent ni violer les droits humains ni être impliquées dans des violations de ces droits. Une entreprise opérant dans des pays où les violations des droits de l'homme sont institutionnalisées risque d'y être impliquée. La responsabilité d'une entreprise s'étend bien au-delà de la conformité légale pour inclure des obligations morales.

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos finance et investit exclusivement dans des entreprises qui respectent et défendent les droits humains.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- présentent des risques élevés⁷ de violation des droits humains et ne prennent pas de mesures pour prévenir et/ou remédier aux risques potentiels et/ou réels de violation des droits humains qui découlent de leurs activités commerciales ;
- ne respectent pas le droit humanitaire international ou emploient ou coopèrent avec des tierces parties qui violent les droits politiques et civils telles que les forces de sécurité ou les régimes répressifs. Cette situation est évaluée au cas par cas en appliquant les conventions des Nations unies et les cadres législatifs internationaux relatifs aux droits de l'homme ;
- ne préviennent pas les conflits relatifs aux droits fonciers et acquièrent des ressources naturelles sans s'engager dans une consultation significative avec les autorités et les communautés locales, et sans obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des utilisateurs (traditionnels) de ces terres ;
- sont impliquées dans des violations des droits humains, notamment en contribuant à des violations structurelles et flagrantes de ces droits ou en en bénéficiant ;
- fournissent des produits ou services stratégiques qui contribuent directement à la violation des droits politiques et civils (utilisation abusive de produits et services) ;
- opèrent dans des zones de faible gouvernance, des territoires contestés ou des zones de conflit sans prendre de mesures pour prévenir les violations des droits humains et faire respecter ces derniers ;
- privent les gens de leurs besoins fondamentaux, par exemple en revendiquant des réserves d'eau locales dans des régions où l'eau est rare ;
- produisent ou vendent des substituts du lait maternel sans avoir mis en place une politique reconnaissant le Code de l'OMS sur la commercialisation des substituts du lait maternel.⁸

⁷ Nous pensons que toutes les entreprises sont exposées aux violations des droits humains, mais que le risque est plus élevé dans certaines industries (par exemple, le secteur de la construction). Le risque dépend également du pays ou de la région où l'entreprise exerce ses activités. Notre diligence raisonnable tient compte de ces facteurs. Les activités réelles et les lieux d'implantation des activités de l'entreprise sont déterminants dans ce processus.

⁸ Le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, ou Code de l'OMS, est un cadre international de politique sanitaire pour la promotion de l'allaitement maternel adopté par l'Organisation mondiale de la Santé et l'UNICEF en 1981. Son principal objectif est de contribuer à la fourniture d'une alimentation sûre et adéquate aux nourrissons en protégeant et en promouvant l'allaitement maternel, et en assurant l'utilisation correcte des substituts du lait maternel par une information adéquate, ainsi qu'un marketing et une distribution appropriés. La protection et la promotion de l'allaitement maternel sont cruciales car les experts en nutrition infantile s'accordent à dire qu'il donne aux bébés le meilleur départ dans la vie et protège leur santé tout au long de leur vie. Les entreprises qui vendent des substituts du lait maternel doivent adopter cette politique et agir en conséquence.

En pratique : à titre d'exemple, la Banque Triodos ne tolère pas les entreprises qui fournissent du matériel d'écoute téléphonique à des régimes répressifs. Néanmoins, elle soutient des institutions de microfinance implantées dans des pays exposés à des conflits ou ayant une gouvernance faible.

Droits du travail

Les droits du travail forment un ensemble de droits relatifs aux relations de travail entre employeurs et employés. Ils constituent un pan important des droits humains. Ces droits fondamentaux des personnes en lien avec leur travail, tels que définis par l'Organisation internationale du Travail (OIT), constituent la base de la politique de la Banque Triodos en matière de droits du travail.

Nos convictions

- Les grandes entreprises sont tenues d'avoir des politiques en matière de droits du travail qui soient accessibles au public et disposer, en appui, de systèmes de gestion pour traiter les droits fondamentaux du travail, à savoir l'interdiction du travail des enfants, l'égalité (non-discrimination⁹), l'interdiction du travail forcé, la syndicalisation,¹⁰ ainsi que la santé et la sécurité au travail, à la fois dans le cadre de leurs activités et dans leurs sphères d'influence, y compris les fournisseurs et les sous-traitants.
- Les entreprises sont tenues de respecter les droits du travail définis par l'OIT et décrits dans la Déclaration tripartite, et établir des procédures pour traiter les plaintes des employés et résoudre les violations et les conflits, de préférence en consultation avec les syndicats.
- Les entreprises doivent traiter tous leurs travailleurs - y compris les travailleurs migrants - de manière juste et équitable, indépendamment de leur sexe ou de leur origine, et éliminer toutes les formes de discrimination et d'exclusion.
- Les entreprises doivent au minimum verser à leurs travailleurs un salaire de subsistance,¹¹ respecter un nombre maximum d'heures de travail et chercher à améliorer les conditions de travail de leurs employés et des travailleurs impliqués dans la chaîne d'approvisionnement.

- La Banque Triodos reconnaît l'importance de diverses initiatives sectorielles spécifiques en matière de durabilité, qui visent à améliorer les conditions de travail et à faire progresser les responsabilités élargies des entreprises sur le plan social, environnemental et éthique.¹² Outre la protection de leurs travailleurs, les entreprises doivent également protéger les tierces personnes affectées négativement par leurs activités, que ce soit par des maladies ou des blessures.

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos ne finance ni n'investit dans des entreprises qui ne respectent pas des normes de travail justes et équitables.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- présentent des risques élevés¹³ de violation des droits du travail de leurs propres employés et ne disposent pas de politiques et de programmes d'action, avec des objectifs clairs, portant sur les questions de droits du travail propres à leur secteur telles que le travail des enfants, l'égalité (non-discrimination), le travail forcé, la syndicalisation, la santé et la sécurité, conformément aux définitions de l'OIT ;
- présentent des risques élevés de violation des droits du travail des employés des sous-traitants et ne disposent pas d'une politique concernant leur chaîne d'approvisionnement, que ce soit en matière de santé et de sécurité ou de respect des quatre droits fondamentaux du travail couverts par les conventions de base de l'OIT, ni d'un programme de gestion supplémentaire comprenant des objectifs clairs, un suivi, une évaluation annuelle et des mesures correctives ;
- privent leurs employés d'un lieu de travail sain et sûr, ou nient leurs besoins fondamentaux, notamment en ce qui concerne l'accès aux soins et à une nourriture appropriée ;
- violent de manière récurrente les droits fondamentaux au travail de leurs travailleurs ou collaborent avec des fournisseurs qui agissent de cette manière.

9 La discrimination est le traitement injuste ou préjudiciable vis-à-vis de certaines personnes en fonction de leur identité ou des caractéristiques qui leur sont attribuées. Ces attributs ou caractéristiques sont le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, la religion, l'origine ethnique, le handicap, le statut migratoire, le statut professionnel et/ou économique.

10 La syndicalisation inclut la liberté d'association et le droit de négociation collective.

11 Définition du salaire de subsistance : « La rémunération reçue pour une semaine de travail standard par un travailleur dans un lieu déterminé, et qui est suffisante pour assurer au travailleur et à sa famille un niveau de vie décent. Les éléments d'un niveau de vie décent comprennent la nourriture, l'eau, le logement, l'éducation, les soins de santé, le transport, l'habillement et les autres besoins essentiels, y compris des réserves financières en cas d'événements imprévus. » (Global Living Wage Coalition, 2018).

12 À titre d'exemples, la Campagne Vêtements Propres, la Better Cotton Initiative et le label Fair Wear dans l'industrie de l'habillement, le Conseil international des industries du jouet dans le secteur des jouets, la Charte mondiale Responsible Care dans l'industrie chimique, la Coalition de citoyenneté de l'industrie électronique et le Guide pour une électronique plus verte dans le secteur ICT.

13 Nous pensons que toutes les entreprises sont exposées au risque de violation des droits du travail, mais ce risque est généralement plus élevé dans les industries et les activités qui requièrent une main-d'œuvre peu qualifiée et faiblement rémunérée (dans l'entreprise elle-même ou dans sa chaîne d'approvisionnement), par exemple l'industrie du textile et de l'habillement.

En pratique : la Banque Triodos est susceptible de financer et/ou d'investir dans des organisations qui dépendent largement d'une main-d'œuvre peu qualifiée et risquant d'être exploitée (par exemple, dans le secteur de l'habillement) si ces entreprises ont mis en place des programmes solides pour faire respecter et améliorer les droits du travail dans leur chaîne d'approvisionnement, soit directement dans les grandes entreprises, soit via des systèmes de certification et des programmes d'achat dédiés pour les plus petites entreprises.

Minéraux de conflit

Le tantale, l'étain, le tungstène et l'or sont des minéraux extraits en République Démocratique du Congo et dans les pays limitrophes. On les qualifie de « minéraux de conflit » car cette région est déchirée par de violents conflits armés. Le contrôle des sites miniers et de leurs revenus est étroitement lié au financement des belligérants et attise les conflits en cours.

Nos convictions

- Lorsque l'on s'approvisionne en minéraux ou autres produits dans des zones de faible gouvernance ou secouées par des conflits armés, le partenaire responsable de cet approvisionnement a une responsabilité de diligence raisonnable afin de limiter les violations des droits humains.
- En ce qui concerne les minéraux de conflit, la relation entre les profits tirés de l'approvisionnement et le financement des conflits armés est très claire. Elle doit donc être abordée spécifiquement par les entreprises.

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos ne finance ni n'investit dans des entreprises qui sont exposées à l'utilisation de minéraux de conflit ou qui extraient et livrent ces matières premières sans prendre de mesures pour s'approvisionner en minéraux « sans conflit ». La Banque Triodos exige la même chose des fournisseurs de ces entreprises.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- sont exposées à l'utilisation (potentielle) de minéraux de conflit¹⁴ ou extraient et livrent de tels minéraux sans prendre de mesures pour s'approvisionner en minéraux sans conflit ni exiger de leurs fournisseurs qu'ils respectent cet engagement. Les entreprises qui se sont engagées à s'approvisionner en minéraux sans conflit (ce qui autorise un approvisionnement dans la région), tout en participant ou en s'appuyant sur les (résultats du) programme Conflict-Free Smelter, peuvent être admises,¹⁵ de même que les entreprises capables de démontrer leur non-implication.

Industrie du sexe

L'industrie du sexe englobe la pornographie, les films, photographies et spectacles ayant un contenu sexuel explicite et dont l'objectif est d'encourager l'excitation sexuelle, ainsi que les travailleurs du sexe.

Nos convictions

- Chacun est libre de pratiquer les loisirs de son choix dans la mesure où ces activités sont légales et n'affectent pas négativement d'autres personnes ou l'environnement.
- L'industrie du sexe et la pornographie peuvent avoir des répercussions sociales négatives : l'une et l'autre sont liées au trafic et à la maltraitance des êtres humains, à la drogue et à d'autres pratiques illégales, en particulier dans les marchés émergents. Les entreprises impliquées dans la pornographie et l'industrie du sexe risquent d'être concernées par de telles pratiques. Les personnes travaillant dans l'industrie du sexe courent, par conséquent, le risque d'être exploitées et dégradées. Dans le même temps, nous reconnaissons que ce n'est pas toujours et partout le cas, et que certaines personnes travaillent librement et délibérément dans ce secteur.
- Internet est la principale plateforme de distribution de la pornographie, y compris des types de pornographie illégale. Par conséquent, les fournisseurs d'accès à Internet et les navigateurs jouent un rôle clé dans la prévention de l'accès aux mineurs et dans la lutte contre la distribution de matériel illégal.
- Les entreprises actives dans la distribution de matériel pornographique sont responsables de la prévention des abus et de la diminution des impacts sociaux négatifs de la pornographie, notamment en ligne.
- En raison de la portée mondiale de ses activités financières, la Banque Triodos choisit de limiter son implication dans les produits pornographiques et l'industrie du sexe, car cette industrie est liée au risque d'exploitation des personnes et à des pratiques illégales.

¹⁴ Tels que définis par le Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque et par le Système de certification du Processus de Kimberley, entre autres.

¹⁵ Le programme Conflict-Free Smelters soutient les entreprises qui souhaitent faire des choix réfléchis quant à l'utilisation de minéraux de conflit dans leur chaîne d'approvisionnement.

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos ne finance ni n'investit dans l'industrie du sexe.

La Banque Triodos exclut les entreprises/activités qui :

- produisent ou conçoivent des produits pornographiques ou sont liées d'une quelconque manière à l'industrie du sexe ;
- proposent des services en relation avec l'industrie du sexe, incluant la pornographie, les films, photographies et spectacles ayant un contenu sexuel explicite et dont l'objectif est d'encourager l'excitation sexuelle, ainsi que les travailleurs du sexe ;
- fournissent un accès à Internet sans avoir mis en place des mesures actives visant à prévenir l'exposition de mineurs à la pornographie, la diffusion de contenu pédopornographique ou toute autre forme illégale de pornographie.

En pratique : la Banque Triodos est susceptible d'investir dans une chaîne hôtelière qui propose à ses clients des programmes TV payants pour adultes, contrôlés par les systèmes de vérification de l'âge des cartes de crédit. En revanche, elle ne finance aucun club libertin.

En pratique : la Banque Triodos est susceptible d'investir dans une entreprise qui fournit des accès à Internet à condition qu'elle ait pris des mesures pour bloquer la distribution de matériel illégal et pour contrôler l'accès des utilisateurs à la pornographie (empêcher l'accès aux mineurs). Ces mesures peuvent inclure des systèmes de vérification de l'âge, des outils de contrôle parental, des équipes dédiées ou des personnes chargées de superviser cette problématique au sein de l'entreprise, l'adhésion à des codes de conduite sectoriels ou (inter)nationaux et le découragement de l'utilisation de sites pornographiques (en raison du risque de spam ou de contenu indésirable).

Protection de la planète

La Banque Triodos s'efforce de minimiser l'impact négatif potentiel de ses activités de crédit et d'investissement, son objectif étant de favoriser une société durable, respectant le règne animal et l'environnement.

Espèces animales

La Banque Triodos reconnaît la valeur intrinsèque des espèces animales et la responsabilité des êtres humains dans leur protection. La Banque Triodos est un défenseur engagé du bien-être animal et

considère que les espèces animales contribuent, de différentes manières, à une meilleure qualité de vie. La problématique du bien-être animal comporte plusieurs facettes telles que l'expérimentation animale, le bien-être animal dans les élevages (nous sommes opposés à l'élevage intensif), la fourrure et les cuirs spéciaux.

Expérimentation animale

L'expérimentation animale comprend toutes les formes d'expériences réalisées sur des animaux vertébrés et concerne tous les animaux vertébrés qui sont achetés ou élevés uniquement dans ce but. L'objectif premier de ces expérimentations est de garantir la sécurité ou l'efficacité de nouveaux produits ou ingrédients. Les lois nationales et internationales exigent généralement des tests sur les animaux avant la mise sur le marché de nouveaux médicaments, substances chimiques ou produits d'hygiène et d'entretien. Ces tests peuvent également être exigés pour de nouveaux ingrédients, y compris ceux qui sont destinés aux produits alimentaires. Les tests sur des animaux non vertébrés tels que l'espèce daphnia (puces d'eau) ne sont pas considérés comme très controversés et restent hors du champ d'application.

Nos convictions

- L'expérimentation animale est légalement autorisée dans certaines circonstances. Nous acceptons d'investir dans des entreprises qui recourent à une expérimentation animale soigneusement contrôlée à des fins médicales légitimes lorsqu'il n'existe aucune alternative fiable. Dans ce cas, nous exigeons de ces entreprises qu'elles réduisent, affinent ou remplacent (3R) les tests sur les animaux dans la mesure du possible.¹⁶
- Les tests ne peuvent être justifiés que s'il est clair que tous les efforts ont été faits pour réduire à la fois le nombre d'animaux utilisés et l'étendue de leur souffrance.
- Nous nous opposons à l'expérimentation animale à des fins non médicales. De nombreux produits ont été testés sur des animaux par le passé et sont aujourd'hui utilisés dans l'alimentation, les produits ménagers et les produits personnels, mais il est possible d'innover sans tester de nouveaux ingrédients sur des animaux.

Notre ligne de conduite : l'expérimentation animale n'est acceptable qu'à des fins médicales légitimes. Dès lors, la Banque Triodos ne finance ni n'investit dans des entreprises qui ne pratiquent pas des tests sur les animaux soigneusement contrôlés et qui n'appliquent pas le principe des 3R.

¹⁶ Le principe des 3R est largement accepté en tant que norme éthique en matière d'expérimentation animale et guide ceux qui recourent aux tests sur les animaux à des fins scientifiques dans certains pays. Il recommande de réduire (Reduce) le nombre d'animaux utilisés, de remplacer (Replace) l'expérimentation animale par d'autres options lorsque cela s'avère possible et d'affiner (Refine) les tests afin de minimiser la souffrance animale.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- fabriquent des produits non médicaux testés sur des animaux ;¹⁷
- réalisent des tests sur les animaux pour des produits non médicaux sans obligation légale d'agir de la sorte ;
- réalisent des tests sur les animaux pour des produits médicaux sans disposer d'une politique relative au principe des 3R ni promouvoir celui-ci.

Le recours à l'expérimentation animale est particulièrement répandu dans l'industrie pharmaceutique. La Banque Triodos soutient les entreprises qui recherchent activement des alternatives à l'expérimentation animale, en prenant des participations ou en finançant des initiatives de cette nature. Les entreprises pharmaceutiques qui effectuent des tests sur les animaux doivent respecter des critères additionnels.¹⁸

En pratique : la Banque Triodos n'accorde pas de crédits/fonds propres/dons aux entreprises de produits personnels qui ne rejettent pas l'expérimentation animale pour leurs produits. La Banque Triodos est susceptible d'investir dans des entreprises pharmaceutiques par le biais de ses fonds d'investissement, mais uniquement si elles ont une politique transparente et complète en matière d'expérimentation animale (3R), si elles publient des chiffres sur le nombre et le type d'animaux utilisés, et si elles ont mis en place une procédure comprenant un examen éthique des pratiques d'expérimentation animale et de bien-être animal.

Élevage industriel et bien-être animal

L'élevage industriel (ou intensif) est caractérisé par le confinement des animaux et une densité d'élevage élevée. Il désigne l'ensemble des méthodes d'élevage dans lesquelles la reproduction, l'élevage, le traitement, la transformation, le transport et l'abattage des animaux pour leurs produits sont effectués de manière intensive. Autrement dit, ce terme se rapporte à la manière intensive de produire, plutôt qu'à la taille d'une exploitation donnée.

La Banque Triodos est très préoccupée par le bien-être des animaux concernés par ces systèmes de production intensive. Il est prouvé que les animaux y vivent souvent dans l'inconfort et souffrent inutilement. Parmi les

exemples de pratiques néfastes de l'élevage industriel, citons l'espace restreint, les interventions telles que la castration sans anesthésie des porcs, le débécage des poulets et l'utilisation systématique d'hormones et d'antibiotiques pour stimuler la croissance et prévenir les maladies. Toutes ces mesures sont prises pour permettre d'élever les animaux à des densités toujours plus élevées.

Nos convictions

- Les animaux font partie intégrante de la vie. La Banque Triodos accepte l'usage de certains produits d'origine animale dans l'alimentation humaine, bien que nous soyons partisans d'une alimentation comportant principalement des protéines d'origine végétale.
- La Banque Triodos s'engage fermement à garantir et à promouvoir le plus haut niveau de bien-être animal.
- La Banque Triodos reconnaît la valeur intrinsèque des animaux et la responsabilité des humains de protéger et prendre soin de tous les animaux.¹⁹
- La Banque Triodos considère qu'une agriculture basée sur les principes de l'agriculture biologique est la meilleure approche systématique pour une agriculture et une production alimentaire durables. Notre engagement en faveur de ce type d'agriculture, fondé sur un respect inné du bien-être animal, est cohérent avec notre engagement en faveur des normes les plus élevées en matière de bien-être animal dans le cas de l'utilisation par les systèmes alimentaires de produits d'origine animale issus de l'élevage industriel.
- La Banque Triodos attend des entreprises qui travaillent avec des animaux (sauvages) qu'elles respectent le principe des Cinq Libertés,²⁰ à savoir l'absence de faim et de soif, l'absence d'inconfort, l'absence de douleur, de blessure et de maladie, la liberté d'exprimer un comportement normal et l'absence de peur ou de détresse.
- Nous attendons des entreprises qui utilisent des produits ou des ingrédients d'origine animale à des fins alimentaires qu'elles reconnaissent que le bien-être animal est un problème dans la production d'aliments d'origine animale.

¹⁷ Un seuil de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application.

¹⁸ Sur la base d'une évaluation au cas par cas, comprenant, par exemple, un examen éthique des tests sur les animaux, un rapport/de la transparence concernant le nombre et le type d'animaux utilisés.

¹⁹ Également sur la base des deux principes fondamentaux de l'organisation néerlandaise de défense du bien-être animal :

1. La reconnaissance de la valeur intrinsèque des animaux : les animaux sont considérés comme des créatures autonomes et doivent donc être traités comme tels et pas seulement comme un moyen de subsistance pour les autres. C'est une obligation morale de respecter les animaux et de reconnaître leurs sentiments, leur conscience et leur intégrité.
2. La responsabilité des êtres humains de protéger les animaux, d'en prendre soin, de respecter leur liberté et leur vie privée et de leur sauver la vie autant que possible.

²⁰ Les « Cinq Libertés » forment un cadre largement accepté pour saisir les aspects essentiels du bien-être des animaux dans l'élevage : l'absence de faim et de soif, l'absence d'inconfort, l'absence de douleur, de blessure ou de maladie, la liberté d'exprimer un comportement normal et l'absence de peur et de détresse.

- Nous attendons des entreprises qui utilisent des produits ou des ingrédients d'origine animale qu'elles appliquent des normes correctes en matière de logement, d'alimentation, de transport, d'administration d'antibiotiques et d'hormones systémiques (prophylactiques), d'abattage et d'interventions diverses.

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos ne finance ou n'investit dans des entreprises qui utilisent des produits ou des ingrédients d'origine animale que si elles ont mis en place des politiques et des pratiques de bien-être animal qui vont au-delà des exigences légales. Nous favorisons les entreprises qui ont des objectifs clairs en matière d'amélioration du bien-être animal et qui travaillent activement à l'amélioration des normes de bien-être animal dans l'industrie, ainsi que les entreprises qui produisent ou utilisent des alternatives végétales aux produits animaux.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- sont impliquées dans l'élevage d'animaux ou utilisent dans leur propre production des produits et des ingrédients provenant d'animaux issus de l'élevage industriel sans agir en faveur de l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage et sans proposer de produits répondant à de meilleures normes de bien-être animal. Plus précisément, ces entreprises sont tenues de :
 - disposer d'une politique et de normes suffisantes en matière de bien-être animal pour les produits d'origine animale qu'elles utilisent ou produisent ;²¹
 - prendre des mesures en vue d'améliorer le bien-être des animaux dans la chaîne d'approvisionnement, par exemple en participant à des initiatives sectorielles, en mettant en place des programmes de promotion du bien-être animal ou en promouvant des produits répondant à de meilleures normes en matière de bien-être animal ;
 - fournir des produits/ingrédients d'origine animale biologiques ou d'autres produits répondant à de meilleures normes en matière de bien-être animal comme alternative aux produits et services habituels ;
- proposent des produits et services liés à l'élevage industriel tels que le transport, l'abattage ou des équipements sans avoir de politique de réduction de la souffrance animale ni de normes suffisantes dans ce domaine ;²²
- développent des activités pédagogiques ou de protection de la nature nécessitant des animaux sauvages sans pouvoir garantir le bien-être de ces derniers ;

- proposent des activités de divertissement nécessitant des animaux sauvages ;
- sont impliquées dans des controverses fréquentes ou majeures concernant la maltraitance des animaux.

En pratique : la Banque Triodos est susceptible d'investir dans une entreprise d'alimentation ou de restauration opérant à l'échelle mondiale si celle-ci a mis en place des normes strictes en matière de bien-être animal dans sa chaîne d'approvisionnement et si elle propose également à ses clients des produits (d'origine animale) biologiques. En revanche, la Banque Triodos n'exigera pas de normes de bien-être animal lorsqu'elle fournira des fonds propres à des institutions de microfinance ayant des clients dans le secteur agricole.

Pêche commerciale et aquaculture

Par « pêche commerciale », l'on entend les entreprises et les personnes associées aux ressources de la pêche sauvage ou de l'aquaculture et aux diverses transformations de ces ressources en produits destinés à la vente, ainsi que la vente de ces produits. (En anglais ce secteur est également appelé « seafood industry » bien que des articles non alimentaires et d'eau douce, comme les perles, en fassent partie.) Les produits liés à ce secteur comprennent toutes sortes d'animaux marins et d'eau douce tels que les poissons, les crustacés, les éponges, les crevettes, ainsi que d'autres produits de la mer ou d'eau douce, comme les plantes. L'aquaculture est l'élevage de poissons, de crustacés, de mollusques, de plantes aquatiques, d'algues et d'autres organismes aquatiques. Elle implique la culture de populations d'eau douce et d'eau salée dans des conditions contrôlées, en opposition avec la pêche commerciale qui consiste à attraper des poissons sauvages. La mariculture désigne l'aquaculture pratiquée dans des environnements marins et habitats sous-marins. L'aquaculture est incluse dans la définition de ce thème.

Nos convictions

- La pêche non durable représente une menace pour la préservation des stocks de poissons et la protection de l'environnement marin pour les générations futures. La surveillance et la gestion des stocks de poissons sont entravées par l'enregistrement de bateaux de pêche dans des pays dotés de cadres réglementaires déficients.
- L'aquaculture peut jouer un rôle important dans la fourniture de protéines saines et plus durables, mais doit être gérée de manière durable.

²¹ Une « politique suffisante en matière de bien-être animal » est une politique qui adhère aux Cinq Libertés reconnues internationalement ou qui reconnaît la valeur intrinsèque des espèces animales et précise la responsabilité des êtres humains à leur égard. Des normes de bien-être animal suffisantes doivent aller au-delà des exigences légales en matière de bien-être animal et concerner, entre autres, l'hébergement, le transport, la nourriture et le comportement naturel de l'animal.

²² Un seuil de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application.

- La Banque Triodos attend des entreprises qu'elles s'engagent dans des pratiques de pêche et d'aquaculture responsables.

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos finance et investit exclusivement dans des entreprises qui favorisent des pratiques de pêche et d'aquaculture responsables.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- opèrent dans l'industrie de la pêche et de l'aquaculture ou transforment/commercialisent des produits de la pêche et de l'aquaculture :
 - sans avoir de programmes d'action et de politiques durables en matière de pêche ;
 - sans disposer d'un programme d'action durable en matière d'aquaculture, de préférence via des systèmes de certification ou équivalents, et/ou sans être en conformité avec les normes et accords internationaux ;²³
 - en recourant à des techniques de pêche controversées ;²⁴

En pratique : la Banque Triodos peut être impliquée dans la pêche locale par l'intermédiaire de ses activités d'inclusion financière sur les marchés émergents. Elle est également susceptible de financer des activités d'aquaculture (biologique) à condition que les entreprises adhèrent à de bons systèmes de certification et aux bonnes pratiques du secteur.

Fourrure et cuirs spéciaux

La fourrure et la peau des animaux sont utilisées dans la confection, l'ameublement ou à d'autres fins. La fourrure et les cuirs spéciaux sont des produits de luxe lorsque les animaux sont élevés ou chassés spécifiquement pour leur peau. Ils ne répondent pas aux besoins fondamentaux de l'homme dès lors que des alternatives pertinentes existent.

Nos convictions

- Les animaux ont le droit de ne pas souffrir et de ne pas avoir peur. Toutes les mesures appropriées doivent donc être prises pour prévenir la cruauté envers les animaux et réduire leurs souffrances.
- Nous reconnaissons que les animaux fournissent des produits qui répondent aux besoins de l'homme. Néanmoins, nous ne pensons pas que l'élevage ou la chasse des animaux uniquement pour leur fourrure ou leur peau soit nécessaire au bien-être de l'homme.
- Des alternatives correctes aux produits en fourrure et en peau d'animaux existent et elles peuvent être utilisées pour répondre aux besoins humains fondamentaux.

²³ Parmi les accords internationaux importants pour le secteur figurent (de manière non limitative) les règlements de l'UE et de MARPOL, le Marine Stewardship Council (MSC), le Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO, l'Aquaculture Stewardship Council (ASC), les aires marines protégées et les Principes internationaux pour l'élevage responsable de la crevette.

²⁴ Les techniques de pêche controversées sont, de manière non limitative, le chalutage (de fond), la pêche en haute mer, les filets dérivants, le prélèvement d'ailerons de requin, mais aussi la pêche fantôme et le non-respect des zones interdites à la pêche.

²⁵ Un seuil de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos ne finance ni n'investit dans des entreprises impliquées dans la fabrication et la vente de fourrure et de cuirs spéciaux.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :²⁵

- sont impliquées dans l'élevage et la chasse d'animaux pour leur fourrure ou des cuirs spéciaux ;
- produisent ou vendent de la fourrure et des cuirs spéciaux ;
- fournissent des produits sur mesure à l'industrie de la fourrure et des cuirs spéciaux.

En pratique : la Banque Triodos est susceptible de financer ou d'investir dans des entreprises qui produisent et vendent des produits en cuir de vache, à condition que les vaches ne soient pas élevées pour leur peau et que le cuir de vache soit un sous-produit de l'industrie laitière et de la viande.

Environnement

La Banque Triodos s'efforce de générer un impact environnemental positif. Les thèmes liés à l'environnement sont la biodiversité, la déforestation, le changement climatique, l'énergie, les manipulations génétiques, les substances dangereuses et les risques de contamination, les ressources naturelles, l'exploitation minière et l'eau.

Biodiversité

La biodiversité se réfère à la multiplicité des espèces animales et végétales, à leurs habitats et à leurs gènes, dont dépend toute vie. La Banque Triodos estime que la biodiversité constitue le fondement de la vie sur Terre et conditionne le bien-être et la survie des êtres humains. Dès lors, la Banque Triodos analyse en profondeur les entreprises opérant dans des secteurs susceptibles de porter atteinte à la biodiversité.

Les entreprises doivent s'abstenir de tout impact négatif sur la biodiversité et les écosystèmes fragiles, principalement causé par le changement climatique, la pollution, le changement d'affectation des terres et de l'eau, la surexploitation et les espèces envahissantes. Afin de prévenir le déclin de la biodiversité, la Banque Triodos demande à ses relations d'affaires de suivre la Convention des Nations unies sur la diversité biologique et les documents qui y sont liés tels que les Lignes directrices de Bonn, le Protocole de Nagoya et le Protocole de Carthagène.

Nos convictions

- La biodiversité est le fondement de la vie sur Terre. Elle est le lien entre tous les organismes, reliant chacun d'eux à un réseau complexe d'écosystèmes interdépendants, dans lequel toutes les espèces ont un rôle à jouer.
- Les êtres humains - familles, communautés, nations et générations futures - dépendent de la biodiversité pour leur bien-être et leur survie. Même une perte limitée de biodiversité a un impact négatif sur la qualité de vie.
- La biodiversité soutient l'économie mondiale car elle fournit les biens et services sur lesquels repose toute activité économique. Les entreprises sont responsables de la protection des espèces et des écosystèmes qui peuvent être menacés par leurs activités.
- La Banque Triodos finance les entreprises qui sont conscientes de leur impact sur la biodiversité et prennent des mesures crédibles pour atténuer les effets négatifs de leurs activités sur la biodiversité ou pour l'améliorer.
- Certains produits présentent un risque plus élevé d'atteinte à la biodiversité. Les entreprises qui produisent et distribuent ces produits ont la responsabilité de reconnaître formellement de tels risques, de mettre en place des programmes d'action pour réduire et gérer leurs impacts, et de rendre compte de leurs résultats.

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos ne finance ni n'investit dans des entreprises qui causent des dommages étendus et répétés à la biodiversité, ou dans des entreprises qui présentent un risque potentiel important de provoquer de tels dommages sans gérer ce risque.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- sont impliquées dans des controverses concernant la biodiversité et/ou les zones protégées et/ou des projets controversés, impliquant au moins l'un des effets suivants :
 - des effets nocifs importants sur les écosystèmes et/ou les zones protégées²⁶ et/ou une perte importante de biodiversité, que des amendes aient été infligées ou non à l'entreprise ;
 - des dommages mineurs mais répétés à la biodiversité et/ou aux zones protégées, lorsque les mesures prises par l'entreprise pour limiter ces dommages sont manifestement insuffisantes ;

- ont des activités entraînant un impact négatif important sur la biodiversité sans prendre de mesures suffisantes pour réduire cet impact. Une des actions possibles est l'évaluation de l'impact environnemental de l'ensemble des conséquences de l'activité de l'entreprise sur la biodiversité ;
- utilisent de l'huile de palme dans leurs produits sans être membres de la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO) ou du Palm Oil Innovations Group (POIG), n'ont pas fixé d'objectif clair pour s'approvisionner à 100 % en huile de palme durable ou ne peuvent démontrer d'une autre manière qu'elles ont mis en place des pratiques d'agriculture ou d'approvisionnement durables ;
- utilisent du soja dans des produits alimentaires ou des aliments pour animaux sans être membre de la Table ronde pour un soja responsable ou ne peuvent démontrer d'une autre manière qu'elles ont mis en place des pratiques d'agriculture ou d'approvisionnement durables ;
- n'empêchent pas un impact négatif dans les zones protégées ou sont à l'origine d'un tel impact ;
- n'empêchent pas un impact négatif sur les animaux protégés ou sont à l'origine d'un tel impact ;²⁷
- utilisent ou font le commerce d'espèces figurant sur la liste de la CITES²⁸ sans disposer de règles d'approvisionnement responsable pour ces activités ;
- utilisent du coton dans leurs produits sans que celui-ci ne soit durable, ne sont pas membres ou partisans d'une initiative en faveur du coton durable ou n'ont pas défini de politique ou d'objectif à l'échelle de l'entreprise pour l'utilisation de coton durable.²⁹

En pratique : la Banque Triodos est susceptible d'investir dans une entreprise de produits personnels qui a adopté les principes de la RSPO ou du POIG dans sa chaîne d'approvisionnement et qui a un programme d'approvisionnement durable en huile de palme. Pour une plus petite entreprise financée au travers d'un crédit, par exemple, la Banque Triodos n'exige pas qu'elle soit membre de la RSPO ou du POIG, mais elle doit avoir mis en place des pratiques d'approvisionnement durable.

²⁶ Les zones protégées sont celles qui ont été identifiées comme telles par des organisations reconnues, notamment les catégories I-IV de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO et la Convention de Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale, et qui sont décrites dans le concept des Hautes Valeurs de Conservation (HCV).

²⁷ Les animaux protégés sont ceux qui ont été identifiés comme tels par des organisations reconnues telles que la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

²⁸ La CITES est la Convention sur le commerce international des espèces de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction.

²⁹ Parmi les initiatives en faveur du coton durable figurent, notamment, l'Organic Cotton Accelerator (OCA), la Better Cotton Initiative (BCI), Cotton made in Africa (CmiA) et Fairtrade Cotton. L'exclusion concerne principalement les entreprises qui utilisent d'importantes quantités de coton.

Déforestation

La déforestation est le défrichement intentionnel de la forêt. La Banque Triodos estime que les forêts constituent une ressource précieuse en matière de biodiversité et pour de nombreux produits forestiers, utilisés aussi bien dans le domaine médical que dans la construction, par exemple. Les forêts, en particulier celles qui sont estampillées HCS (High Carbon Stock),³⁰ ont une importante capacité d'absorption des gaz à effet de serre et sont capables de stocker d'importantes quantités de carbone. La Banque Triodos attend des entreprises qu'elles prennent leurs responsabilités en matière de protection des zones forestières.

Nos convictions

- Les forêts sont fondamentales pour l'avenir à long terme de l'environnement et pour l'atténuation du changement climatique.
- Les forêts fournissent un large éventail de produits et de services essentiels à la santé, au bien-être et à la survie des êtres humains.
- Les forêts soutiennent l'économie en fournissant les matières premières essentielles à de nombreux secteurs et industries, des matières qui vont au-delà du bois et des autres produits forestiers traditionnels.
- Les forêts ne peuvent être utilisées de manière durable que si l'on est conscient et soucieux des créatures qui y vivent et des systèmes naturels.
- Les forêts ont une valeur intrinsèque, en dehors de leur importance pour les êtres humains et les économies. La forêt primaire, en particulier, présente des caractéristiques écologiques uniques et est essentielle au maintien de la biodiversité. Elle doit être protégée de la déforestation.
- La préservation des forêts mais aussi les projets de reforestation sont essentiels pour limiter le changement climatique.
- La Banque Triodos soutient les principales normes de foresterie durable reconnues au niveau international telles que le Forest Stewardship Council (FSC) ou le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC).
- La Banque Triodos respecte les droits fonciers des peuples autochtones sur les terres où se déroulent des activités forestières.
- La Banque Triodos n'accepte pas la déforestation illégale, le commerce illégal du bois ou l'exploitation forestière dans des zones protégées ou autrement sensibles.

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos finance ou investit exclusivement dans des entreprises qui perçoivent clairement la déforestation comme un problème, optent pour des pratiques forestières durables et un approvisionnement et une utilisation responsables des produits forestiers.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- sont impliquées dans la déforestation illégale ou des activités d'exploitation forestière controversées dans des zones protégées, ce qui inclut (mais de manière non limitative) la conversion des tourbières et des forêts HCS en terres agricoles ;
- ne font rien pour prévenir l'utilisation de bois de construction illégalement coupé et vendu au travers de leur chaîne d'approvisionnement en bois ;
- ne respectent pas les droits des communautés locales et autochtones en matière d'utilisation équitable et juste des forêts ;
- possèdent des forêts non certifiées, de préférence par le FSC ou, à défaut, par le PEFC ou un programme équivalent ;
- utilisent des volumes importants de bois ou de pâte à papier sans acheter 100 % de leurs matières premières dans des forêts certifiées ou tendre vers cet objectif ;
- utilisent de grandes quantités de papier dans le processus de production de leurs produits de base, sans acheter 100 % de papier d'origine certifiée ou recyclé après consommation, ou tendre vers cet objectif ;
- vendent de grandes quantités de viande bovine provenant d'Amérique du Sud sans avoir de politique en matière de déforestation.

En pratique : la Banque Triodos n'exige pas de toutes les entreprises qu'elles s'approvisionnent, par exemple, en papier certifié FSC pour leurs imprimantes de bureau. Les exigences en matière de foresterie s'appliquent aux entreprises qui utilisent ou produisent de grandes quantités de bois et de pâte à papier, par exemple les entreprises qui produisent des couches et des mouchoirs.

Ressources naturelles et exploitation minière
L'extraction de ressources non renouvelables telles que le fer, l'aluminium et le cuivre pourrait conduire à terme à leur épuisement. Actuellement, le recyclage ne permet pas de répondre à tous les besoins urgents en matières premières.

³⁰ L'approche HCS est une méthodologie qui distingue les zones forestières sujettes à protection des zones dégradées ayant un faible stockage de carbone et une faible biodiversité, qui pourraient être développées.

Nos convictions

- La Banque Triodos soutient les entreprises qui visent à régénérer les ressources naturelles au lieu de les épuiser, par exemple en améliorant leur utilisation efficace, en les recyclant ou en les remplaçant par des produits de substitution plus durables.
- L'approvisionnement en ressources non renouvelables contribue directement et significativement à l'émission de gaz à effet de serre et à la pollution atmosphérique. L'extraction ou l'approvisionnement en ressources non renouvelables est souvent préjudiciable à l'environnement.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- extraient ou produisent du pétrole et du gaz, qu'il soit conventionnel³¹ ou non conventionnel,³² y compris la production d'équipements ou de composants spécifiques pour l'extraction pétrolière et gazière, ou la livraison de services spécifiques à ces mêmes secteurs ;
- extraient ou transforment des matières premières en voie de raréfaction sans entreprendre la moindre action en vue de prévenir leur épuisement ;
- transforment des métaux ou des minéraux sans avoir d'exigences environnementales claires vis-à-vis de leurs fournisseurs, ni de système de gestion environnementale efficace, y compris dans la chaîne d'approvisionnement ;
- sont impliquées dans des activités minières controversées telles que l'extraction en eaux profondes ou l'extraction d'amiante ;
- exploitent des mines de charbon ou d'uranium ;³³
- sont actives dans les industries métallique et minière sans avoir mis en place des systèmes de gestion environnementale globale couvrant les impacts environnementaux les plus importants (pollution du sol, de l'eau et de l'air, érosion et plan de remise en état des mines) ou ne sont pas membres du Conseil international des Mines et Métaux (CIMM).

En pratique : la Banque Triodos n'investit généralement pas dans l'industrie minière et ne la finance pas, mais elle est susceptible d'investir dans des entreprises qui se concentrent sur le recyclage des métaux et des minéraux, ce qui relève de l'industrie minière.

31 Un seuil de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application, de même qu'un maximum de 10 mégatonnes par an pour la production de charbon.

32 Le pétrole non conventionnel désigne une variété de ressources pétrolières lourdes et extra-lourdes qui sont plus visqueuses que le pétrole conventionnel, ne coulent pas aussi facilement et sont donc plus difficiles à extraire. Il s'agit notamment du pétrole provenant des sables bitumineux, du pétrole de schiste, du pétrole extrait de la région arctique, ainsi que des carburants résultant des technologies GTL (Gas-to-Liquids) et CTL (Coal-to-Liquids). Le gaz non conventionnel, qui englobe notamment le gaz de schiste, le gaz de houille, le méthane de houille et le gaz de réservoir compact, a un impact environnemental nettement plus élevé que le gaz conventionnel. Son empreinte carbone est plus importante que celle du gaz conventionnel en raison d'un processus d'extraction plus complexe (fracturation), à forte intensité énergétique, et des fuites importantes de méthane. En outre, les méthodes d'extraction de gaz non conventionnel présentent un risque sensiblement plus élevé d'autres impacts environnementaux par rapport à l'extraction de gaz conventionnel, plus précisément un risque de contamination de l'eau, de l'air ou du sol en raison de l'utilisation de produits chimiques dans le processus.

33 Un seuil de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application.

Changement climatique et énergie

Le changement climatique désigne les altérations du climat dues à une augmentation durable de la température de la terre, qui est provoquée par l'accumulation de gaz à effet de serre dans la basse atmosphère. Depuis la Révolution industrielle, l'utilisation généralisée des combustibles fossiles, la déforestation massive et des pratiques agricoles particulières ont entraîné une forte augmentation de la quantité de gaz à effet de serre libérés. Le niveau élevé de gaz à effet de serre étant une conséquence de l'action de l'homme, le processus est appelé changement climatique anthropique (« dû à l'homme »). Le changement climatique entraîne d'ores et déjà une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les ouragans, les sécheresses, les inondations et les incendies de forêt. Une nouvelle augmentation de la température moyenne à la surface de la terre accélérera ce processus et constitue une menace réelle pour nos fragiles écosystèmes et donc pour la vie sur Terre.

Par « énergie », l'on entend les sources d'énergie et la sécurité énergétique, ainsi que la génération, la production, la fourniture et l'utilisation de l'énergie. L'énergie dérivée des combustibles fossiles est un facteur important du changement climatique et alimente également l'économie avec une demande énergétique croissante.

Nos convictions

- Le changement climatique doit être stoppé pour minimiser son impact sur la planète et ses écosystèmes. Plus nous attendons, plus cela coûtera cher, il faut donc agir immédiatement. La Banque Triodos soutient l'Accord de Paris et le Pacte de Glasgow pour le climat, qui visent à limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 °C.
- Les entreprises doivent être transparentes quant à leurs objectifs de décarbonation. Celles qui réduisent activement leurs émissions de gaz à effet de serre et passent à des technologies à faible émission de carbone sont mieux préparées pour l'avenir que leurs concurrents. Nous attendons de toutes les entreprises qu'elles agissent de la sorte.
- Les entreprises doivent s'abstenir de participer à des activités de lobbying dans le but d'affaiblir la politique climatique.

- L'énergie nucléaire n'est pas, de notre point de vue, la solution pour lutter contre le changement climatique car elle crée d'autres problèmes importants tels que les déchets nucléaires et les fusions nucléaires potentielles. Un seul accident pourrait avoir de graves conséquences sur la société et l'environnement.

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos finance et investit exclusivement dans des entreprises qui sont sensibilisées à la problématique du changement climatique et font des efforts crédibles pour éliminer leurs émissions de gaz à effet de serre évitables, tout en recherchant des alternatives pour leurs émissions inévitables, aussi rapidement que possible.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- distribuent des produits pétroliers ;³⁴
- opèrent dans des industries ou des activités à forte consommation d'énergie sans communiquer au sujet de leurs émissions de gaz à effet de serre ni avoir mis en place un programme d'action solide, avec des objectifs clairs et acceptables de réduction des gaz à effet de serre. Nous exigeons des entreprises qu'elles aient des politiques et mettent en œuvre des programmes d'action visant à réduire leur impact sur le changement climatique, qu'elles aient des objectifs clairs en matière de réduction des émissions de CO₂, qu'elles rendent compte de leurs progrès et trouvent des alternatives pour les produits et services ayant une forte empreinte carbone ;
- produisent de l'énergie à partir de la biomasse en utilisant des matières premières qui entrent en concurrence avec la production alimentaire ou qui proviennent de cultures cultivées dans le but de produire de l'énergie biomasse, de cultures génétiquement modifiées ou de matières premières issues de l'agriculture intensive ;³⁵
- produisent ou commercialisent de l'énergie nucléaire, des centrales nucléaires ou des composants spécifiques pour la production d'énergie nucléaire ;
- transportent ou stockent du combustible nucléaire usé ;
- produisent ou commercialisent (dans le cadre de services aux collectivités) de l'énergie issue de centrales électriques alimentées par des combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz) ;³⁶
- construisent des centrales électriques au charbon ou exploitent de telles centrales.³⁷

En pratique : La Banque Triodos est susceptible d'investir dans une entreprise de la grande distribution qui vend du carburant au détail dans ses implantations.

Génie génétique

Les manipulations génétiques désignent toute manipulation artificielle des gènes. Les cultures génétiquement modifiées ont pénétré la chaîne de production alimentaire alors que les conséquences environnementales de cette situation n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. L'on s'attend à ce que des animaux génétiquement modifiés entrent également dans la chaîne de production alimentaire. Par ailleurs, le génie génétique est déjà largement utilisé à des fins médicales dans le cadre de la recherche.

Nos convictions

- La Banque Triodos reconnaît les avantages du génie génétique et sa contribution à la santé humaine et à la qualité de vie, en particulier dans le domaine des soins de santé. Cependant, l'utilisation du génie génétique est également entourée de nombreuses incertitudes et de multiples risques, et l'on se demande si elle peut faire partie d'un développement durable.
- Il existe une limite éthique à la modification de la nature si bien que nous procéderons toujours à un examen éthique de l'utilisation du génie génétique en fonction des objectifs et des applications.
- La Banque Triodos croit en l'alimentation et l'agriculture biologiques, basées sur les écosystèmes naturels, le maintien de la biodiversité et le respect de la santé humaine et du bien-être animal.
- La nature est complexe et interférer dans les processus naturels peut avoir des conséquences imprévisibles.
- Nous reconnaissons que dans certaines régions, il est difficile de se procurer des ingrédients sans OGM, par exemple aux États-Unis.
- Chaque personne devrait, en tout temps et en tout lieu, avoir la possibilité de choisir des aliments non génétiquement modifiés.
- Les produits issus des nouvelles technologies doivent être basés sur le principe de précaution, inscrit dans le Protocole de Carthagène sur la biosécurité.

³⁴ Un seuil de 10 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application.

³⁵ Un seuil de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application.

³⁶ Un seuil de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application, de même qu'un maximum de 5 gigawatts de capacité installée.

³⁷ Depuis 2009, la sensibilisation au changement climatique et à son origine est devenue primordiale. S'impliquer dans de telles activités est, dès lors, une décision consciente.

- Les denrées alimentaires et les cultures fourragères modifiées ne sont pas la meilleure solution pour répondre à la pénurie alimentaire.
- Les entreprises ont la responsabilité de limiter l'utilisation des OGM et d'adopter, de développer et de promouvoir des alternatives.
- Les entreprises n'ont pas le droit de revendiquer la propriété des substances naturelles, qu'elles soient modifiées ou non.

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos choisit de ne pas financer l'utilisation ou le développement par les entreprises des manipulations génétiques et d'autres biotechnologies controversées.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- développent ou commercialisent des cultures vivrières ou fourragères transgéniques ;
- transforment des cultures vivrières génétiquement modifiées, à moins qu'elles n'en réduisent l'utilisation de manière proactive ou offrent aux consommateurs une liberté de choix ;
- mettent en avant les avantages des cultures vivrières génétiquement modifiées et ne privilégient pas le principe de précaution ;
- s'opposent activement à toute réglementation en matière d'étiquetage, empêchant ainsi toute information transparente et privant le consommateur de sa liberté de choix ;
- modifient génétiquement des animaux à des fins non médicales ;
- modifient génétiquement des animaux à des fins médicales alors qu'il existe des alternatives ;
- sont impliquées dans les xénotransplantations d'organes complets ;
- sont impliquées dans le clonage des animaux.

En pratique : la Banque Triodos est susceptible d'investir dans un producteur alimentaire utilisant des ingrédients alimentaires génétiquement modifiés dans ses produits lorsque l'entreprise propose également à ses clients des alternatives sans OGM et essaie de limiter l'utilisation d'ingrédients génétiquement modifiés. La Banque Triodos peut également investir dans une institution de microfinance qui accorde un prêt à un agriculteur susceptible d'utiliser des semences génétiques modifiées. En revanche, nous n'investirons pas dans une entreprise produisant ces semences.

Substances dangereuses, contamination et pollution

Les substances dangereuses peuvent être à l'origine de problèmes environnementaux et de problèmes de santé, soit du fait de leur accumulation dans la chaîne alimentaire, soit en raison d'une toxicité aiguë. La contamination renvoie à l'introduction de micro-organismes, de produits chimiques, de substances toxiques, de déchets ou d'eaux usées dans l'environnement (air, eau ou sol) à des niveaux de concentration tels qu'ils nuisent à la santé et à l'utilité des organismes vivants. La Banque Triodos attend des entreprises qu'elles minimisent le recours à des substances dangereuses telles que les pesticides, et qu'elles manipulent leurs déchets avec prudence.

Nos convictions

- Les substances dangereuses peuvent gravement endommager l'environnement et perturber les processus naturels.
- Les substances dangereuses constituent une menace pour la santé humaine et la qualité de vie.
- Malgré l'existence d'alternatives, les substances dangereuses sont largement utilisées dans l'agriculture et l'industrie. Les entreprises sont responsables de la réduction de l'utilisation des substances dangereuses, ainsi que de l'adoption, du développement et de la promotion d'alternatives moins nocives.
- Bien qu'elle soit la préoccupation la plus ancienne de l'agenda environnemental, la contamination reste un problème mondial important et l'environnement doit en être protégé.
- La contamination a des effets néfastes sur les communautés humaines et ces effets se produisent de manière disproportionnée parmi les communautés les plus pauvres et dans les pays en développement. Partout, les populations doivent être protégées de la contamination.
- Les activités industrielles et commerciales sont responsables de la plupart des contaminations. Les entreprises ont la responsabilité de prévenir la contamination de leurs chaînes d'approvisionnement, de leurs processus de production et de leurs produits.

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos investit dans des entreprises qui se montrent conscientes des risques associés à l'utilisation de substances dangereuses et dans celles qui adoptent, développent et promeuvent des alternatives moins nocives. Nous investissons également dans des entreprises qui sont conscientes des risques de contamination et qui les gèrent.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- opèrent en des lieux où les conséquences négatives potentielles de leurs activités sont incontrôlables ;
- produisent ou commercialisent des pesticides³⁸ et d'autres substances dangereuses constituant une menace pour le bien-être des êtres humains, des animaux et de l'environnement ;
- sont impliquées dans des controverses liées à des contaminations et à des substances dangereuses sans avoir adopté de mesures suffisantes pour l'adoption des « meilleures technologies disponibles » (MTD)³⁹ afin de prévenir tout problème futur ;
- produisent ou commercialisent les substances reconnues internationalement comme étant les plus dangereuses, telles que définies par la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP)⁴⁰ des Nations unies ;
- dirigent leurs affaires de manière telle que celles-ci causent des dommages importants et irréversibles à l'environnement ;
- ne respectent pas les principaux accords internationaux relatifs à la production et à l'utilisation de substances dangereuses ou toxiques ;⁴¹
- ne respectent pas les principaux accords internationaux relatifs au commerce des produits et déchets chimiques ;⁴²
- sont impliquées dans le déversement de résidus dans les cours d'eau ou les fonds marins ;
- présentent un risque élevé de contamination et ne disposent pas de politiques et de programmes d'action comprenant des objectifs et des données sur la pollution, ou ne développent ni ne promeuvent des produits et des processus moins nocifs pour l'environnement.

En pratique : la Banque Triodos ne finance pas les entreprises qui produisent des pesticides. Cependant, il est possible que nous ayons une certaine exposition aux pesticides par le biais d'entreprises qui les utilisent dans leur chaîne d'approvisionnement ou, indirectement, au travers des microcrédits accordés à des agriculteurs susceptibles d'utiliser des pesticides dans les marchés émergents.

Eau

L'accent est mis ici sur l'eau douce en tant que ressource pour la consommation, l'agriculture et les processus industriels, ainsi que sur la pénurie qui en résulte et qui est déjà visible dans certaines régions du monde. La demande mondiale en eau douce a doublé au cours des 50 dernières années et devrait augmenter rapidement.

Nos convictions

- La raréfaction de l'eau (douce), en constante augmentation, menace la vie sur Terre.
- Dans les régions où l'eau est rare, la demande en eau douce peut entraîner une concurrence accrue pour cette ressource entre les entreprises, la population, l'agriculture et les écosystèmes.
- La Banque Triodos encourage les entreprises à gérer et limiter leur utilisation de l'eau, à minimiser l'impact de leur utilisation de l'eau et à prévenir la pollution de l'eau, par le biais de stratégies et de programmes de gestion de l'eau.
- Nous nous engageons auprès des entreprises pour les encourager à comprendre leur empreinte sur l'eau et à stimuler une bonne gestion de l'eau.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- opèrent dans des industries à forte consommation d'eau sans entreprendre d'actions visant à réduire l'utilisation d'eau douce dans l'ensemble de leurs activités. Ces actions incluent, de manière non limitative, des évaluations de l'impact de la pénurie en eau et le recyclage de l'eau ;
- démarrent de nouvelles activités dans des zones où la pénurie en eau est préexistante et où ces activités sont susceptibles de concurrencer les besoins des communautés locales.

38 Un seuil de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est d'application.

39 La meilleure technologie disponible ou les meilleures techniques disponibles (MTD) sont les technologies approuvées par les législateurs ou les régulateurs pour répondre aux normes de production d'un processus particulier, par exemple pour prévenir et contrôler la pollution industrielle.

40 Nous faisons une exception pour l'utilisation du DDT conformément aux directives de l'Organisation mondiale de la santé : celle-ci est acceptable car le DDT est toujours considéré comme essentiel pour contrôler la transmission de certaines maladies par les moustiques dans de nombreux pays.

41 Telles que fixées, par exemple, par le Protocole de Montréal.

42 Tels que définis, par exemple, par la Convention de Bâle et la Convention de Rotterdam.

Gouvernance

La Banque Triodos est d'avis qu'une bonne structure de gouvernance incarne la philosophie, les pratiques et la culture communes au sein d'une entreprise, et a un effet autorégulateur afin de garantir les bonnes pratiques dans le futur. Les sujets pertinents concernant la gouvernance d'entreprise incluent la comptabilité et les rémunérations, la fiscalité, la corruption et d'autres violations des lois, codes et conventions.

La gouvernance d'entreprise est la structure des règles, pratiques et processus utilisés pour diriger et gérer une entreprise et pour équilibrer les intérêts de toutes ses parties prenantes. Elle couvre un large éventail d'aspects tels que la transparence, les éventuels conflits d'intérêts, la responsabilité, la diversité et l'équité. En général, la Banque Triodos est critique à l'égard des entreprises ayant des pratiques controversées dans ces domaines.

Nos convictions

- Les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise sont fondamentales pour la gestion d'une entreprise, ainsi que pour la transparence et la responsabilité.
- En ce qui concerne la politique de rémunération, la Banque Triodos croit en la motivation intrinsèque des employés à respecter les bonnes pratiques et s'efforce d'inspirer d'autres entreprises par cette vision des choses.
- Les normes de bonne gouvernance soutiennent la transparence (y compris la transparence fiscale), la répartition du pouvoir, l'indépendance de la supervision, les principes de rémunération équitable et l'accent mis sur la création de valeur à long terme.
- La Banque Triodos soutient le modèle de gouvernance d'entreprise reposant sur les parties prenantes, qui stipule que les entreprises doivent prendre en considération les intérêts de toutes leurs parties prenantes telles que les employés, les clients, les fournisseurs, les auditeurs et les communautés qu'elles impactent, plutôt que les seuls intérêts de leurs actionnaires.
- Les rémunérations excessives des dirigeants d'entreprise contribuent aux inégalités sociales.

Notre ligne de conduite : la Banque Triodos finance exclusivement des entreprises qui respectent les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise.

Comptabilité et politique de rémunération

Des politiques et des règles de conformité solides en matière de comptabilité et de rémunération (des dirigeants) sont essentielles pour garantir la santé et la réputation des entreprises sur le long terme.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- sont impliquées dans des irrégularités comptables ou des controverses en matière de rémunérations qui soulèvent d'importantes questions éthiques/morales et violent de manière évidente des normes locales ou internationales de bonnes pratiques, tout en échouant à prendre des mesures crédibles ;
- accordent des rémunérations excessives à leurs dirigeants et des systèmes de rémunération qui ne respectent pas les normes locales ou internationales de bonnes pratiques.

Corruption

Par « corruption », l'on entend l'abus de pouvoir visant à modifier le cours normal des affaires, habituellement caractérisé par le fait de donner ou de recevoir des pots-de-vin ou des sommes d'argent. La Banque Triodos estime que la corruption peut avoir des conséquences négatives importantes pour la société et l'environnement, ainsi que pour l'économie, que ce soit au niveau local, national ou international.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- opèrent dans des secteurs identifiés comme présentant un risque élevé de corruption sans disposer de politique formelle concernant les risques de pots-de-vin et de corruption. Outre cette politique, les entreprises qui sont actives dans la construction et l'ingénierie sont également tenues de mettre en place des programmes d'action en matière d'éthique professionnelle visant à prévenir la corruption ;
- sont impliquées dans des controverses liées à la corruption, aux pots-de-vin ou au blanchiment d'argent ;
- promettent ou offrent, directement ou indirectement, des pots-de-vin ou d'autres avantages illégaux, pour acquérir ou conserver des commandes ou d'autres avantages.

Fiscalité

La Banque Triodos est favorable à un système fiscal équitable et efficace, prenant en compte les intérêts de toutes les parties prenantes. Elle estime également que les impôts devraient être dus dans les pays où les activités sont exercées. Dans bien des cas, l'optimisation fiscale est légale et permet d'accroître les performances financières d'une entreprise, particulièrement sur le court terme. Cependant, une planification fiscale agressive peut avoir de fâcheuses conséquences à long terme, qu'il s'agisse de risques financiers, réglementaires ou de réputation.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- sont impliquées dans des montages d'évasion fiscale qui soulèvent d'importantes questions éthiques ou morales et violent de manière évidente des normes locales ou internationales, tout en échouant à prendre des mesures crédibles.

Violation des lois

Les lois, codes et conventions fixent le cadre dans lequel les entreprises peuvent conduire leurs affaires de manière légale, et sont des éléments essentiels permettant de réguler le comportement des entreprises au regard de leur impact sur les personnes et l'environnement.

La Banque Triodos exclut les entreprises qui :

- violent les lois, codes et conventions, à moins qu'elles ne puissent démontrer un changement structurel en leur sein visant à susciter des changements de comportement fondamentaux.

Les politiques de la Banque Triodos dans la pratique

Les exigences minimales de la Banque Triodos sont des éléments dynamiques, susceptibles d'être modifiés sous l'influence de la législation, du débat public, des normes en matière de bonnes pratiques et du comportement des entreprises. En outre, la politique d'engagement et le dialogue permanent que nous entretenons avec des experts, des groupes de pression et des organisations de la société civile peuvent entraîner des amendements à cette politique. Les exigences minimales sont révisées au moins tous les deux ans pour permettre à la Banque Triodos de se tenir au courant des nouvelles évolutions sociétales.

Certains produits, services et activités (controversés) ne relèvent pas d'une des catégories décrites dans ce document alors qu'ils constituent un obstacle important pour le développement durable. De plus, l'innovation et l'évolution scientifique peuvent changer de façon dynamique la manière de penser à l'impact positif et à ce qui l'entrave.

La Banque Triodos se réserve le droit d'exclure les entreprises impliquées dans de tels produits, services et activités. Les entreprises qui ont été impliquées dans des controverses relatives aux sujets des exigences minimales ou à d'autres sujets et qui ne démontrent pas une amélioration suffisante peuvent également être exclues.

Se conformer ou expliquer

La Banque Triodos applique le principe « se conformer ou expliquer » lorsqu'elle fait une exception à ses propres politiques ou aux normes et principes internationaux, en explicitant sa décision. Des exceptions peuvent survenir lorsque l'implication de la Banque Triodos encourage une entreprise ou une organisation à atteindre les normes de durabilité souhaitées à court terme. Dans ce cas, des exigences strictes s'appliquent, comme un engagement formel et public à respecter les normes, soutenu par une stratégie viable, des objectifs clairs et un calendrier réaliste. Des exceptions peuvent également intervenir lorsqu'une entreprise opère une transition

crédible pour devenir un leader en matière d'impact positif/de durabilité, ou lorsque les activités et les produits de l'entreprise sont fondamentaux pour permettre une telle transition (par exemple, les énergies renouvelables). Il peut, en outre, y avoir des exceptions lorsque les activités sont financées dans un environnement très complexe et difficile, par exemple dans des zones de faible gouvernance.

En raison du rôle et de la nature de la Banque Triodos, l'impact de son approche positive dans le monde réel dépend de la coopération avec ses relations d'affaires, notamment les entreprises et les organisations que la banque finance et dans lesquelles elle investit. Ces parties prenantes, ainsi que d'autres, doivent respecter (l'esprit de) la politique et les principes de la Banque Triodos tels qu'ils sont décrits dans ce document et orienter leurs activités en conséquence. La Banque Triodos attend activement de ses relations d'affaires qu'elles intègrent les éléments pertinents pour leurs activités dans leurs procédures internes et leur politique d'achat, ainsi que dans les contrats passés avec les sous-traitants et les fournisseurs. La Banque Triodos remplit sa mission grâce aux capacités et aux relations humaines de ses collaborateurs. Une structure de gouvernance claire vise à soutenir et à améliorer ces capacités et ces relations et ne doit jamais être considérée comme un objectif en soi.

Approuvé par le Comité Exécutif de Triodos Bank NV en décembre 2022

Annexe

Normes sectorielles et codes et conventions internationaux La Banque

Triodos applique les principes de multiples normes, codes et conventions lorsque cela est pertinent et proportionnel, ou elle utilise ces normes, codes et conventions dans les évaluations de ses prospects, de ses fournisseurs et de son portefeuille (processus de diligence raisonnable). Ces normes, codes et conventions incluent, de manière non limitative, les documents suivants :

Normes sectorielles

- Directives de la Commission mondiale des barrages
- Normes de performance de l'IFC
- Certificats ou labels
 - FSC (bois, produits forestiers)
 - ASC, MSC (poisson, aquaculture)
 - Processus de Kimberley (diamants)
- OIT (droits des travailleurs et normes du travail)
- Principes directeurs de l'OCDE (droits humains et droits du travail)
- Programme Conflict-Free Smelter (EICC)
- Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO)
- Palm Oil Innovation Group (POIG)
- Conseil international des Mines et Métaux (ICMM)
- Organic Cotton Accelerator (OCA)
- Better Cotton Initiative (BCI)
- Cotton made in Africa (CmiA)
- Certification du commerce équitable

Codes et conventions

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
- Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail (recouvrant les huit conventions fondamentales de l'OIT)
- Charte internationale des droits de l'homme
- OMS (code pour la commercialisation des substituts du lait maternel)
- Protocole de Montréal
- Convention de Bâle
- Convention de Rotterdam
- Protocole de Carthagène
- Union mondiale pour la nature (catégories I-IV)
- Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO
- Convention de Ramsar sur les zones humides, telle que décrite dans le concept de Hautes Valeurs de Conservation (HCV)
- Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature
- Convention sur le commerce international des espèces de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction (CITES)
- Pacte mondial des Nations unies